

• (1630)

Si les partis ne peuvent pas s'entendre pour faire franchir à ce projet de loi toutes les étapes aujourd'hui, je recommande de le renvoyer immédiatement au Comité permanent de l'agriculture où nous pourrons, à l'aide de quelques témoins, établir que ce projet de loi est indispensable à la viabilité de l'industrie des courses de chevaux. Je vous remercie, monsieur le Président.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, le député de Mississauga-Ouest (M. Horner) vient de qualifier les courses de chevaux de sport des rois. Les députés se demandent sûrement quelles raisons peut bien avoir un socialiste d'appuyer ce projet de loi. En fait, je me sens un peu attaché aux hippodromes. Comme on accole souvent aux hommes politiques le nom de certaines parties de l'anatomie du cheval, je me sens assez à l'aise pour débattre ce projet de loi.

Tout cela me rappelle l'histoire d'un bonhomme qui se rend à l'hippodrome. Il fait la queue devant le guichet des paris à 50 dollars. Le parieur devant lui signifie au préposé qu'il veut parier 50 dollars que le cheval numéro 2 gagnera. Le bonhomme l'interrompt et lui dit: «Le numéro deux ne gagnera jamais.» Le parieur lui répond: «Ah oui, vous savez cela, vous?» Et en se retournant vers le préposé dit: «Je veux parier encore 50 dollars que le numéro deux gagnera.» Le bonhomme l'interrompt de nouveau pour lui dire: «Je sais que vous avez parié sur le numéro deux, mais je vous recommande de ne pas le faire.» Le parieur s'exclame: «Et moi je parie encore 50 dollars qu'il va gagner.»

Finalement, au bord du désespoir, le bonhomme attire le parieur en retrait et lui dit: «Écoutez, il y a six chevaux dans cette course, et je vous dis que le numéro deux ne peut pas remporter la victoire.» L'autre réplique: «Comment pouvez-vous en être si sûr?» Le bonhomme lui explique: «C'est moi, le propriétaire du numéro deux.» Ce à quoi le parieur répond: «Eh bien, ce sera une course extrêmement lente, parce que les cinq autres chevaux sont à moi.»

Je sais quelle conception se font les gens qui n'aiment pas ce sport. Mais voyons la contribution des sports hippiques au Canada. Nous avons tous entendu parler des impôts que cela rapporte. On parle de plus de 100 millions de dollars en impôts qui ont été recueillis en Ontario. Que dire de la contribution des sports hippiques à la fierté du Canada, avec le plus grand étalon jamais vu, Northern Dancer.

N'oublions pas la contribution des jockeys, comme Sandy Hawley et Michel Lachance. Pensez à ce que nous

Le Code criminel

avons contribué à l'athlétisme au Canada. Tous les vétérinaires savent de quoi je parle.

J'appuie ce projet de loi, car nous avons dans la région de Sudbury un hippodrome appelé *Sudbury Downs*. La région de Sudbury compte environ 160,000 habitants. Nous n'avons pas des millions d'habitants comme à Mississauga Ouest. Nous avons une petite population et l'hippodrome doit accroître ses recettes. S'il n'y a pas suffisamment de monde qui vient à l'hippodrome, nous devons organiser les courses dans les grands centres de population du nord de l'Ontario.

C'est que ce projet de loi élargira notre champ d'action. Il permettra à J.C. MacIsaac de montrer ses courses par satellite dans des salles de Thunder Bay, de Sault-Sainte-Marie, de Timmins, de North Bay et d'ailleurs.

L'hippodrome n'a pas encore ouvert ses portes. Il y a environ 300 personnes, y compris les garçons d'écurie, les entraîneurs et les jockeys, qui dépendent directement de l'hippodrome pour leur emploi, de même que les agriculteurs, les éleveurs et tous les étudiants qui travaillent à temps partiel lorsque l'hippodrome est ouvert.

M. Mayer: Ceux qui fournissent l'avoine.

M. Rodriguez: Les fournisseurs de provende.

L'hippodrome est important pour la localité. Il paie 176,000 dollars de taxes à la municipalité. S'il ferme, il n'en paiera plus.

Cette activité peut favoriser grandement le tourisme, d'où la création d'emplois intéressants et stimulants; elle est une priorité pour la région. Les courses représentent un atout touristique. Elles constituent une autre forme de spectacle qui attire les touristes dans la région de Sudbury.

J'appuie entièrement ce projet de loi. Il y a longtemps qu'on l'attendait. Un contrat a déjà été négocié avec *Sudbury Downs*; ainsi, 50 p. 100 du produit des paris pris dans les salles serviront à augmenter les prix offerts. *Sudbury Downs* doit offrir de plus grosses bourses pour avoir plus de chevaux et rendre les courses plus captivantes, ce qui attirerait plus de monde et ferait augmenter les recettes tirées des paris aux guichets. A mon avis, ce projet de loi va sauver la mise de *Sudbury Downs*.

Le projet de loi précise que le ministre déterminera l'emplacement de l'hippodrome. Évidemment, il ne le déterminera pas de son propre chef. Il le fera dans le cadre de consultations avec les diverses commissions de pari du Canada. Il faut imaginer que le bon sens l'emportera, car personne ne souhaite tuer la poule aux oeufs d'or. Je suis persuadé qu'au moment de décider de l'emplacement des salles des paris, les commissions tiendront compte de l'emplacement de l'hippodrome et des régions où il y a lieu de diffuser les courses.